

Émetteur

Pôle Formation doctorale
François DAUPHIN

Diffusion

Le 7 avril 2025

COMPTE RENDU DE REUNION		Réunion plénière du Collège des Ecoles Doctorales normandes	
Lieu	Date et heure	Durée	
Visio zoom - session enregistrée	17 mars 2025 à 14 h		

Présent-e-s :

Marie-Samira Abdallah, Ignace Bouchard de la Poterie, Emilie Bouet, Philomène Brun, Marie-Laure Cabon, Esther Camus, Pascal Cardinaël, François Dauphin, Justine Delaroque, Emilie Despois, Olivier Etard, Côme Ghadi, Laura Gilbert, Nathan Gounel, Eugénie Gourichon, John Guaschi, Martine Guérolé, Thomas Guillemin, Vincent Hardy, Jean Juraszek, Constance Lange-Gibo, Nicolas Langlois, Elodie Leblanc, Marie Legay, Philippe Madeline, Alexandra Merle, Philippe Moguérou, Damase Mouralis, Marine Ollivary, Pauline Pelissier, Céline Picard, Marie-Noëlle Poulain, Gilles Raoul-Cormeil, Clément Recher, Alain Rincé, Lucas Sandret, Carol Santos, Fanny Simon, Mathilde Wullen

Invité-e-s :

Raphaël Coquerel, Mathilde Guillemois, Chloé Mesnage

Excusé-e-s :

Isabelle Dez, Shazia Kassamaly, Jean-Luc Lamotte, Laurence Puechberty

Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Mise à jour des règlements intérieurs des ED
3. Harmonisation des spécialités de doctorat
4. Questions diverses

François Dauphin (FD) ouvre la séance du CED à 14h05. FD rappelle que les prochaines réunions du CED sont programmées les lundis après-midi aux dates suivantes : 19 mai 2025 et 23 juin 2025

1. Informations générales

Mouvements dans écoles doctorales, les pôles doctoraux et les directions recherche des établissements

FD informe les membres du CED de l'arrivée d'Oriane Remadna à la Maison du Doctorat de l'URN en tant que gestionnaire des ED 590 PSIME et 591 MIIS, ainsi que de Laura Gilbert comme directrice de la DiRVED de l'ULHN, en remplacement de Françoise Guyot désormais chargée de mission Créations-Innovations pour l'ULHN. Laura Gilbert se présente rapidement. FD leur souhaite la bienvenue et remercie Françoise Guyot pour son investissement au bénéfice de la formation doctorale. FD informe également de la démission de Sandrine Lascaux de sa fonction de directrice -adjointe de l'ED 558 NH sur le site de l'ULHN. Alexandra Merle précise qu'un appel à candidature a été lancé fin février et que le prochain conseil de l'ED 558 NH, prévu le 31 mars 2025, doit se prononcer par vote sur les candidatures à venir.



Fluidité des liens entre ED et CED

FD rappelle l'importance d'une fluidité dans les informations entre ED et CED. La communication du CED vers les ED est assurée par un ensemble d'échanges de courriels et de communications téléphoniques à la demande, de l'organisation de réunions inter-ED régulières (avec planning annuel, invitations par courriel, et résumé synthétique et supports de présentation envoyés également par courriels) et enfin les réunions plénières du CED (avec planning annuel, convocations et comptes-rendus). FD regrette que la communication des ED vers le CED soit moins fluide. S'il y a des échanges à la demande par courriel et communications téléphoniques, les annonces des réunions de conseil des ED ne sont connues par les responsables du CED que pour trois des huit ED. Il en est de même pour le partage des comptes-rendus de réunions de ces conseils d'ED. FD demande à minima que le pôle formation doctorale de Normandie Université soit destinataire des informations et des décisions prises par ces conseils.

Edition 2025 de MT180 secondes

FD indique que la finale de l'édition 2025 de MT 180 a eu lieu le 13 mars 2025 sur le site de l'INSA Rouen Normandie, en présence de près de 600 lycéens de Normandie. Les douze finalistes normands étaient Antonin Bourgeteau (CIMAP, UCN), Laurie Dienis (GANIL, UCN), Émilie Foyard (PHIND, UCN), Léonie Gordien (DySoLab – URN), Julien Gourand (SEBIO, ULHN), Jason Jeanne (SEBIO, ULHN), Manon Lefevre (SEBIO, ULHN), Chrystal Lopes (SMS – URN), Alexiane Phan (Builders Lab et LTDS-ENTPE, UCN), Nadine Montbrion (ADEN, URN), Elsa Sarrazin (ISTCT, UCN) et Zoé Weber (Institut CARMEN, URN). Tous les candidat.e.s doivent être félicité.e.s pour leurs prestations de très haut niveau, leur capacité à pitcher. Le prix du public a été décerné à Laurie Dienis qui réalise son doctorat en astrophysique nucléaire au sein de l'ED PSIME sur le thème « La production du 18F dans les novae ». Le prix du jury a été décerné à Alexiane Phan qui réalise son doctorat en génie civil au sein de l'ED PSIME sur le thème « Evaluation des performances énergétiques et environnementales d'un bâtiment en exploitation construits en bauge et terre allégée ». Alexiane Phan bénéficiera d'un complément de formation et représentera la Normandie à la finale nationale de MT180 le 17 juin 2025 à Paris.

Podcast Normands et Doctorants

FD informe les membres du CED de l'existence de podcast sur la recherche et le doctorat, animés par des doctorant.es et docteurs caennais. FD donne la parole à Mathilde Guillemois, Chloé Mesnage et Raphaël Coquerel, créateurs.rices et animateurs.rices du podcast « Normands et Doctorants ». Mathilde Guillemois et Chloé Mesnage sont doctorantes au sein de l'ED HSRT et Raphaël Coquerel a réalisé son doctorat au sein de l'ED nBISE et a soutenu fin 2024. L'initiative a débuté en mai 2024 et est basée jusqu'à présent sur un entretien mensuel avec un.e doctorant.e. Chaque entretien se décline en deux temps : une 1^{ère} partie sur son sujet de doctorat de manière générale, et une 2^{ème} partie très concrète sur ses motivations pour le doctorat, sa vie au laboratoire, son organisation, etc.... Les enregistrements sont réalisés grâce au Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire (CEMU) de l'UCN sur le campus 1. Dix podcasts ont été enregistrés pour le moment. Ils durent entre 1h10 et 1h40 chacun, sont chapitrés pour faciliter l'accès aux différentes rubriques et accessibles sur toutes les plateformes (Youtube, Spotify, Apple PodCasts, Deezer, Linktree...). L'objectif est d'expliquer ce qu'est un doctorat sur la base d'une discussion sur un mode convivial, tout en cassant les stéréotypes éventuels sur le doctorat. Ces podcasts sont adressés aussi bien au grand public, qu'aux étudiants intéressés par le doctorat, aux doctorants et aux chercheurs.

La diffusion de l'existence de ces podcasts a été jusque-là limitée aux services communication de l'UCN et de Normandie Université mais a pour objectif de s'élargir à l'ensemble de la communauté. Les ED peuvent être de bons interlocuteurs notamment pour relayer l'information auprès de leurs doctorant.es. Une des difficultés actuelles est la nécessité de faire venir sur Caen les doctorant.es pour l'enregistrement des podcasts au CEMU. FD, Eugénie Gourichon (INSA Rouen Normandie) et Emilie Bouet (Région Normandie) convergent sur les propositions de se rapprocher des doctorant.es financés sur des contrats Normandie Recherche qui ont une obligation contractuelle d'action de CSTI, ainsi que de différents acteurs du doctorat en Normandie (association Normandie Doc') et de la CSTI. Emilie Bouet (Région Normandie) propose de mettre en contact Mathilde Guillemois, Chloé Mesnage et Raphaël Coquerel avec les personnes en charge du réseau de CSTI normand COGITO (<https://www.echosciences-normandie.fr/>) au sein de ses services.

L'adresse de contact est normandsetdoctorants@gmail.com



Campagne 2025 des CD Handicap du Ministère : Politique des établissements

FD informe de l'avancée de la campagne 2025 des contrats doctoraux au titre du Handicap. Dans le cadre de la procédure adoptée (courrier envoyé en janvier à l'ensemble des établissements et ED pour diffusion ; présentation au CED du 20 janvier 2025), les entretiens d'accompagnement (19 et 20 mars 2025) vont concerner dix candidatures (7 pour URN et 3 pour UCN ; 3 pour l'ED HSRT, 3 pour l'ED NH, 2 pour l'ED nBISE, 1 pour l'ED PSIME et 1 pour l'ED NC). FD rappelle que les étapes suivantes sont le dépôt des dossiers définitifs à l'adresse « cd-handicap@normandie-univ.fr » par les candidat.es au doctorat au plus tard le 2 avril 2025 à 12h. Ces dossiers doivent comporter tous les éléments attendus dont l'avis circonstancié de l'ED concernée. Alain Rincé (ED nBISE) demande qu'une communication soit faite aux candidat.es dans ce sens. FD confirme que ce point sera précisé aux candidat.es lors de l'entretien avec la nécessité de ne pas attendre le dernier moment pour solliciter l'ED. Les auditions de classement des candidat.es sont prévues les 23 et 24/04/2025 pour une transmission le 25/04/2025 de la liste des candidatures classées aux vice-présidences recherche des établissements candidats par la direction du CED pour validation et argumentaire sur les dossiers à remonter au Ministère. Le dépôt sur l'application SIREDO devra être réalisé par FD le 12/05/2025 au plus tard. Un retour du Ministère est attendu à partir du lundi 23 juin 2025. Vincent Hardy (ED PSIME) demande le nombre de contrats qu'il est possible d'envisager avec cette procédure. FD précise qu'un contrat doctoral est fléchi au titre du Handicap aussi bien par l'UCN que par l'URN et qu'il est possible d'obtenir entre aucun et un contrat doctoral du Ministère. L'éventualité d'obtenir deux contrats du Ministère n'est pas nulle puisque certains établissements obtiennent deux contrats, mais ces établissements sont souvent de très grosse taille.

Campagne 2025 de demande d'inscription en doctorat au titre de la VAE

Marie-Noëlle Poulain (MNP) rappelle que la campagne des demandes d'inscription en doctorat au titre de la VAE est annualisée depuis 2023-2024. Les dates à retenir sont les suivantes : 1) retour des dossiers aux maisons du doctorat pour le 22/05/2025 ; 2) retour des dossiers de demande au CED pour le 28 mai 2025 à 12 h ; 3) réunion de la commission inter-établissement et inter-ED VAE (composée des services de formation continue, des pôles doctoraux, du CED, des ED concernées avec au moins une ED en miroir STS/SHS) le 11 juin 2025 à 9 h ; 4) transmission des avis des ED concernées par les demandes avant le 15 juillet 2025 en vue d'une inscription au 1^{er} septembre 2025. FD rappelle que les dates de l'ensemble de la procédure sont fixées au regard des congés d'été et du délai maximal de retour administratif de deux mois, en cas d'avis négatif.

Formations complémentaires 2024-2025

MNP informe les membres du CED de la finalisation de l'édition papier du catalogue de formations complémentaires 2024-2025 qui doit être imprimé avant la fin mars 2025. Le nombre d'exemplaires papier est limité aux maisons du doctorat, aux directions et directions-adjointes des ED, au pôle doctoral de Normandie Université. MNP rappelle qu'une version électronique est également accessible (<https://www.normandie-univ.fr/formation-doctorale/encadrement-et-formations-2/offre-de-formations/>) en plus de l'accès à l'ensemble des formations à travers SyGAL. MNP précise les nouveautés du catalogue 2024-2025 avec notamment l'implémentation des formations spécifiques des ED et les compétences de la fiche RNCP du doctorat pour chaque formation. Ce dernier point est important pour aider les doctorant.es à identifier les compétences acquises et remplir leur portfolio de compétences. MNP engage les ED à aller consulter ces pages numériques et revenir vers elle si des erreurs s'étaient éventuellement glissées dans ce catalogue.

MNP indique également qu'un travail est en cours depuis janvier 2025 avec les développeurs de SyGAL pour avoir des exports pertinents à la fois pour le pilotage des formations complémentaires et leur gestion statistique (notamment dans le cadre de l'évaluation 3^{ème} cycle de l'Hcéres) tant par le CED que par les ED et les établissements.

MNP demande également de nouveau à l'ensemble des acteurs, ED, unités de recherche et établissements, de sensibiliser de manière pro-active les doctorant.es sur leurs engagements à assister aux formations pour lesquelles ils.elles se sont inscrit.es. Il y a en effet toujours beaucoup trop de doctorant.es qui ne se présentent pas aux formations sans s'être désistés.es sur SyGAL ; par exemple, pour certaines formations, 18 doctorant.es sont inscrit.es et seulement 8 sont présent.es. L'absence de désistement, pourtant extrêmement simple (un seul bouton à activer sur SyGAL) se traduit par une impossibilité pour les doctorant.es placé.es en liste complémentaire de suivre une formation qui les intéresse, et à un impact important sur le rapport coût/nombre de doctorant.es formé.es.



Séminaire Créer & Innover 2025

MNP informe les membres du CED des premiers travaux en vue de l'ouverture d'un séminaire à destination des doctorant.es, dédié à la création d'entreprise, l'entrepreneuriat et l'innovation, co-organisé avec Pépite Normandie, Pépite CY Entreprendre et le collège doctoral et post-doctoral de CY Cergy Paris Université pour 2025. La dernière édition a été organisée en 2021. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des doctorants de CY Paris Université et de Normandie Université pour définir les meilleurs choix de durée et de placement de ce séminaire dans l'année universitaire. Le format choisi sera de deux jours et une nuit en résidentiel à Caen, les jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2025, pendant la Creativ' week. Les frais de transport jusqu'à Caen seront pris en charge par les établissements organisateurs. Les thèmes proposés sont centrés sur l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires (avec des sous-thèmes liés aux objectifs de développement durable : éducation de qualité, santé et bien-être, égalité entre les sexes, eau propre).

Formation encadrement

FD fait un bilan des formations à l'encadrement réalisées jusqu'à présent avec le concours de Laurence Puechberty et programmées jusqu'à l'été 2025 :

21/11/2024 et 05/12/2024 sur le site de l'URN (Mont Saint Aignan ; François Dauphin, Laurence Puechberty) : 8 inscrit.es, 6 participant.es (1 HDR, 4 co-encadrants, 1 co-encadrement envisagé)

31/01/2025 et 13/02/2025 sur le site du campus 2 de l'UCN (François Dauphin, Laurence Puechberty, Jean-Luc Lamotte) : 20 inscrit.es, 15 participant.es (7 HDR, 5 co-encadrants, 3 co-encadrements envisagés)

18/03/2025 et 01/04/2025 sur le site de l'INSA Rouen Normandie (François Dauphin, Laurence Puechberty) : 10 inscrit.es

25/03/2025 et 08/04/2025 sur le site Lebon de l'ULHN (François Dauphin, Laurence Puechberty) : 5 inscrit.es

29/04/2025 et 13/05/2025 sur le site de l'URN (Mont Saint Aignan)

23/05/2025 et 12/06/2025 sur le site du campus 2 de l'UCN.

FD souligne la participation de la direction de l'ED MIIS à la formation réalisée sur Caen en février 2025 qui a permis d'enrichir la discussion avec les collègues inscrit.es et a été très positivement mentionnée dans l'enquête de satisfaction. FD réitère son invitation auprès des directions et directions-adjointes de site à participer à cette formation dont l'un des objectifs est de réduire le nombre de situations complexes à gérer dans les ED et de rapprocher les directions de thèses et les unités de recherche des ED. A contrario, FD regrette que, comme pour le suivi des formations par les doctorant.es, des collègues inscrit.es à cette formation n'aient pas mentionné en amont leur impossibilité de se présenter, ce qui aurait pu permettre à d'autres collègues en liste complémentaire d'assister à cette formation. On doit se rappeler que le doctorat est une formation et que la direction de thèse est par nature un.e formateur.rice servant d'exemple aux doctorant.es encadré.es.

Vincent Hardy (ED PSIME) demande s'il est possible de s'inscrire à tout moment. MNP lui confirme que les inscriptions peuvent se faire jusqu'à environ une semaine avant la session. MNP précise également que si la formation tourne sur les différents sites normands, il n'est pas indispensable de travailler sur ce site pour s'inscrire. Pour rappel, les inscriptions se font directement sur le site de Normandie Université (<https://www.normandie-univ.fr/formation-doctorale/encadrement-et-formations-2/encadrement-de-doctorat/>).

Campagne 2025 des rapports annuels et rapports de fin de contrat

MNP rappelle que les doctorant.es doivent fournir un rapport annuel d'activité et un rapport de fin de contrat. Cette procédure concerne tou.te.s les doctorant.es dont le financement est lié à la Région Normandie (contrats doctoraux Normandie Recherche) mais également, pour certaines ED, tou.te.s les autres doctorant.es. L'appel sera lancé courant avril par les ED auprès des doctorant.es et des directions de thèse. La procédure est entièrement accessible à travers SyGAL : les doctorant.es, connecté.es à leur page, remplissent le formulaire en ligne ; ensuite, le rapport doit être validé en ligne par la direction de thèse, la direction de l'unité de recherche et la direction de l'ED en amont de la date butoir de transmission par le CED des rapports à la Région Normandie (30 juin 2025). Pour rappel, ces rapports sont demandés par les financeurs des contrats doctoraux comme pièces justificatives. Une fois l'ensemble des validations acquises, il est possible de télécharger ces rapports au format pdf.



Nicolas Langlois (ESIGELEC) demande si les doctorant.es sont bien mis au courant de la date maximale de dépôt de leurs rapports. Esther Camus (Pôle doctoral UCN) indique que classiquement la même date est envoyée à tou.te.s les doctorant.es quelle que soit l'ED, pour un dépôt au plus tard le 15 juin. Les pôles doctoraux communiqueront cette date interne lors du lancement de la campagne.

Cérémonie de remise des diplômes 2024

FD rappelle que la cérémonie annuelle de remise des diplômes de doctorat 2024 aura lieu le vendredi 4 avril 2025 à partir de 19h00 au Carré des Docks du Havre et que les inscriptions n'étant possibles que jusqu'au 21 mars 2025 à midi (www.normandie-univ.fr/docteurs2024), il est nécessaire de faire une dernière relance.

FD informe également les membres du CED que la cérémonie aura pour marraine, Madame Marina Lévy, dont le parcours de carrière ne peut être qu'inspirant pour les docteur.es de Normandie. Diplômée de l'École Polytechnique, Madame Marina Lévy a réalisé un doctorat en océanographie, météorologie et environnement de l'Université Pierre et Marie Curie (désormais Sorbonne Université) « Modélisation des processus biogéochimiques en Méditerranée nord-occidentale. Cycle saisonnier et variabilité méso-échelle ». Après un stage post-doctoral à l'Université Columbia (États-Unis), Madame Lévy intègre le CNRS en 1998 et réalise sa recherche au laboratoire LOCEAN. Elle obtient la médaille de bronze du CNRS en 2004, puis son HDR en 2006 et occupe actuellement le poste de directrice de recherche de classe exceptionnelle. Marina Lévy a de nombreuses collaborations internationales, est impliquée dans le mentorat de femmes scientifiques, dans les activités du GIEC sur les Océans et la Cryosphère et a une forte implication en médiation scientifique.

Procédures de qualification 2026

FD rappelle que les procédures de qualification 2025 avaient été marquées par des dates différenciées en fonction de la date de soutenance des jeunes docteurs (cf CED du 18 novembre 2024). La procédure 2026 revient à une date unique et commune à toutes les demandes de qualification. La période d'ouverture sur l'application spécifique pour l'inscription et de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires) court de mi-septembre 2025 au 15 décembre 2025, sans aucune dérogation. FD recommande à toutes les ED de communiquer cette information aux doctorant.es pour que les éventuel.le.s candidat.es puissent se préparer en amont, et notamment prévoir une soutenance anticipée pour celles et ceux qui envisagent une demande de qualification. Il est également nécessaire qu'ils.elles n'attendent pas les derniers jours de la phase d'inscription, pour procéder à la création de leur compte et à la saisie de leur(s) candidature(s).

2. Mise à jour des règlements intérieurs des ED

FD rappelle que lors de la réunion plénière du CED du 20 janvier 2025 avaient été présentés de manière synthétique les règlements intérieurs modifiés des ED 591 MIIS (validé par le conseil d'ED en date du 20 décembre 2024), 590 PSIME (Conseil d'ED du 15 janvier 2025) et 497 nBISE (Conseil d'ED du 20 janvier 2025).

FD donne la parole aux directions des cinq autres ED. Gilles Raoul-Cormeil précise que le nouveau règlement intérieur de l'ED 98 DN a été validé en réunion de conseil le 10 février 2025 et comprend, en plus d'une mise à jour sur les formations obligatoires et la participation limitée des professeurs émérites aux jurys de soutenance, une simplification de l'exposé des procédures liées à l'obtention de contrats doctoraux établissement et Normandie recherche. Cette dernière modification a été jugée nécessaire en cas de nouvelles modifications des procédures adoptées par les établissements. Marie-Laure Cabon indique que le règlement intérieur de l'ED EGN a été validé par le conseil d'ED du 4 février 2025 et reprend les éléments de changement liés aux obligations de formation et à la position commune sur la participation limitée des professeurs émérites aux jurys de soutenance. Pascal Cardinaël pour l'ED 508 NC mentionne que le règlement intérieur mis à jour a été validé en conseil d'ED le 6 mars 2025 et reprend bien les éléments de formations obligatoires et la participation des émérites en jury de soutenance. Alexandra Merle précise que pour l'ED 558 NH, une stratégie équivalente à celle de l'ED 98 DN, avec réécriture synthétique des procédures de recrutement des contrats doctoraux a été validée en réunion de conseil d'ED le 31 janvier 2025. Enfin, pour l'ED 5565 HSRT, Damase Mouralis précise que la mise à jour du règlement intérieur de l'ED a repris les éléments mis en avant par les directions des autres ED, mais concerne également un travail plus en profondeur sur les CSI, le rôle de médiation de l'ED et une généralisation des procédures d'audition des candidat.es au doctorat aux doctorant.es en auto-financement ; ces éléments ont été validés en conseil d'ED du 7 mars 2025. FD profite de cette occasion pour demander aux ED de mettre à jour les règlements intérieurs accessibles sur les sites internet de leurs ED.



Gilles Raoul-Cormeil (ED DN) s'interroge sur les procédures de validation des corrections du manuscrit de thèse demandées après soutenance et notamment sur la nécessité que ces procédures soient implémentées ou non dans les règlements intérieurs de chaque ED. S'il est admis par l'ensemble des ED et les pôles doctoraux que la validation des corrections demandées, qu'elles soient majeures et obligatoires ou mineures et facultatives, sont sous la responsabilité de la présidence du jury de soutenance, la discussion s'engage sur l'inclusion de ce point au règlement intérieur des ED ou plutôt le règlement intérieur des établissements délivrant le diplôme de doctorat. Une question supplémentaire s'ouvre sur la nécessité de comparaison numérique entre 1^{er} dépôt et second dépôt incluant les modifications pour s'assurer que seules les modifications demandées ont été intégrées et éviter des dépôts définitifs de documents largement modifiés avec des parties manquantes par exemple. Ces questions devront être abordées dans un premier temps avec les établissements.

3. Harmonisation des spécialités de doctorat

En lien avec la même démarche et les mêmes enjeux temporels que le point précédent, FD rappelle que les ED avaient pour mission de se rapprocher de leurs unités de recherche partenaires pour identifier la nécessité ou non de modifier les spécialités de doctorat auxquelles elles sont rattachées, avec un objectif double d'harmonisation inter-établissement des spécialités auxquelles un.e doctorant.e peut prétendre pour son doctorat, et de visibilité/lisibilité de la recherche menée.

Emanant de ce processus de concertation avec les unités de recherche, les propositions des ED 591 MIIS (13 spécialités) et 590 PSIME (12 spécialités) avait été présentées en réunion plénière de CED du 20 janvier 2025 et les ED 508 NC et 497 nBISE avaient été indiquées comme largement en cours. FD présente le fruit du travail des trois ED NC (7 spécialités), de l'ED MIIS (13 spécialités) et l'ED PSIME (12 spécialités).

FD donne la parole aux directions des ED ayant finalisé leur concertation depuis janvier 2025. Alain Rincé fait un bref bilan des seize spécialités correspondant aux docteurs formés au sein de l'ED 497 nBISE. Le bilan fait part également que deux de ses seize spécialités (Médecine ; Sciences et Technologies Industrielles) ne sont disponibles qu'à l'Université Le Havre Normandie et l'Université de Rouen Normandie. Le conseil de l'ED nBISE demande à ce que ces 16 spécialités soient disponibles pour les trois établissements partenaires de l'ED 497 nBISE, sans changement d'appellation ou de code SISE. Pascal Cardinaël fait à son tour un bilan du travail de l'ED 508 NC avec ses unités de recherche partenaires et propose une liste de quatorze spécialités qui précise la diversité des recherches menées. Gilles Raoul-Cormeil confirme que les spécialités demandées sont celles correspondant aux 4 sections CNU concernées... Damase Mouralis indique qu'il y a 11 spécialités pour l'ED HSRT et très peu de changement, un seul acté Sciences de l'éducation et de la formation. Une question se pose pour faire apparaître le terme santé concernant la recherche clinique et la psychologie et il y a toujours la question de l'architecture à voir avec l'ENSA de Normandie Ces spécialités devraient être confirmées en conseil d'ED d'ici fin mars 2025... Alexandra Merle indique que c'est en cours pour l'ED NH et cela doit être finalisé au conseil d'ED du 31 mars 2025. Fanny Simon annonce qu'il n'y a pas de changement pour l'ED EGN, les spécialités sont sciences de gestion et sciences économiques.

FD demande une finalisation au plus tard tout début avril 2025

4. Questions diverses

Eugénie Gourichon (INSA Rouen Normandie) s'interroge sur l'état de la convention avec l'ESIGELEC qui abordait, entre autres, l'aide au financement d'une gestionnaire au bénéfice des doctorant.es des ED PSIME et MIIS sur le site de Saint Etienne du Rouvray. FD rappelle que toutes les conventions formation doctorale des établissements membres associés de Normandie Université sont en cours de réécriture et revalidation car elles étaient caduques depuis le changement d'accréditation de la délivrance du diplôme de doctorat. Cette refonte des conventions, non gérée par la DGS de Normandie Université en 2023, a été prise en charge depuis début 2024 par l'actuelle DGS de Normandie Université, Sophie Lach, et est géré en pratique par MNP depuis son arrivée en juin 2024, associée à Laura Mahieu. Les conventions de Yncréa Ouest/ISEN, EM Normandie et Builders Ecole d'Ingénieurs sont largement avancées et les autres conventions (ESIGELEC, CESI, GANIL, ...) doivent suivre rapidement. La procédure a été de revoir la convention d'association et la convention formation doctorale de chaque établissement sur la base de documents types qui doivent être présentés en CAC de Normandie Université le 24 mars 2025.

Fanny Simon (ED 242 EGN) aborde la problématique liée à un changement de pratique depuis deux années et qui concerne la nécessité de faire des ordres de mission individuels et des demandes de billets de transports individuels pour les déplacements des doctorant.es sur un même lieu au même moment (Journées de l'ED par exemple). Fanny Simon demande s'il est possible de revenir à la procédure en place précédemment avec des ordres de missions groupés et des commandes de billets de trains groupés. Esther Camus (Pôle



doctoral UCN) confirme que la nouvelle procédure est particulièrement lourde aussi bien pour les directions d'ED qui doivent signer de nombreux ordres de missions, mais aussi pour les gestionnaires. Esther Camus rappelle qu'une seule gestionnaire du pôle doctoral de l'UCN assure la gestion budgétaire de sept ED et qu'avec la nouvelle procédure il est nécessaire de faire autant de tickets de demandes qu'il y a des doctorant.es concerné.es. La discussion s'engage sur des procédures différentes de gestion des aides à la mobilité des doctorant.es d'une ED à une autre. MNP s'engage à remonter cette demande aux collègues du pôle Finances de Normandie Université dans l'optique de trouver une solution moins lourde sauf s'il y a un blocage réglementaire nouveau ou une particularité du nouveau marché public de Normandie Université. MNP informe cependant que le pôle Finances de Normandie subit actuellement un manque crucial de personnel, la responsable du pôle étant en arrêt de maladie et son adjointe étant en congés de maternité.

L'ordre du jour étant épuisé, FD clos la réunion à 15h50.

